

ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT INTERNATIONAL

2020 - 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
CHOISIR D'Étudier à l'EPP	4
FACT SHEET	5
PRÉPARER SON ARRIVÉE	6
CHECKLIST	7
RÉUSSIR SES ÉTUDES	8
À FAIRE EN ARRIVANT À L'EPP	9
VIVRE EN FRANCE	10

CHOISIR D'ÉTUDIER À L'EPP

Fondée en 1951 au sein de l'Institut Catholique de Paris, l'École de Psychologues Praticiens, établissement privé d'enseignement supérieur à buts universitaire et professionnel, prépare à l'exercice des métiers du psychologue dans les domaines de la santé, de l'entreprise, de l'éducation et de la justice.

Les étudiants qui souhaitent effectuer un échange à l'EPP peuvent se renseigner sur l'existence d'un partenariat bilatéral avec leur université.

L'EPP participe aussi au programme ERASMUS +.

Renseignements sur les partenariats existants sur le site de l'EPP : www.psychopratt.fr et auprès de votre établissement.

L'EPP en quelques mots

- Une école à taille humaine
- 2 campus, au coeur de Paris et de Lyon
- Des cours en clinique et en RH jusqu'au niveau master 2
- Certification internationale

COMMENT POSTULER ?

• **Venir en échange bilatéral :**
Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'EPP.

C'est le service de relations internationales de votre université d'origine qui doit nous transmettre votre dossier de candidature et vous nommer pour l'échange bilatéral, avant le 30 mai (premier semestre) ou le 30 octobre (deuxième semestre).

• **Venir en Erasmus + :**
Prendre contact avec votre service de relations internationales pour savoir si un partenariat est possible.

Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'EPP. Votre université d'origine doit nous envoyer le dossier pour le 15 juin (premier semestre) ou le 30 novembre (deuxième semestre).

L'EPP n'exige pas de présenter un test de niveau en langue française. Cependant la quasi totalité des cours de l'EPP se donne en français et un niveau minimum est indispensable.

FACT SHEET

- Premier semestre :
Septembre à mi janvier
Deuxième semestre :
mi janvier à Juin
- Accord bilatéral :
Date limite : le 30 mai ou le 30 octobre
Dossier : lettre motivation, CV, relevés de notes, passeport
- Erasmus + :
Date limite : le 15 juin ou le 30 novembre
Dossier : lettre de motivation, cv, passeport ou carte identité

CONTACTS :

DELPHINE CRUBELLIER :

+33 (0) 4 72 61 05 49

DCRUBELLIER@PSYCHO-PRAT.FR

WWW.PSYCHO-PRAT.FR

PRÉPARER SON ARRIVÉE

VISA ET TITRE DE SÉJOUR

• **Ressortissants de l'Union Européenne** (et assimilés, cf www.diplomatie.gouv.fr) : Pas de visa, la carte d'identité ou le passeport suffit.

• **Ressortissants d'autres pays :**

il faut demander un visa étudiant (visa le long séjour valant titre de séjour), obligatoire pour un séjour de plus de 90 jours. Vérifiez les démarches auprès de l'ambassade de France ou, s'il existe dans votre pays, d'un espace Campus France.

Documents utiles pour la demande de visa : Lettre d'admission à l'EPP, passeport valide, justificatif de ressources, justificatif d'hébergement.

L'ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ CIVILE

Tous les étudiants doivent avoir une assurance responsabilité civile

Assurance pour :

- les dommages causés à un tiers,
- les dégâts matériels
- le rapatriement.

SÉCURITÉ SOCIALE, L'ASSURANCE MALADIE

En France, la couverture maladie des étudiants se compose d'une assurance maladie obligatoire (Sécurité Sociale de base, prise en charge de 75% des soins en moyenne, selon les soins reçus) et une assurance complémentaire (mutuelle non obligatoire).

• **Ressortissants de l'Union Européenne** : il faut faire la demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie avant votre départ.

• **Ressortissants du Québec** : vous devez demander le formulaire SE401-Q-102 bis (ou SE 01-Q-106) AVANT VOTRE DEPART

• **Ressortissants d'autres pays** : vous devrez vous inscrire sur le site etudiant-etranger.ameli.fr et fournir les justificatifs demandés (dont visa, passeport, certificat de naissance)

CHECKLIST

les documents à apporter en France

- Passeport/Carte d'identité
- Carte Européenne d'Assurance Maladie/Formulaire SE401 Q 102
- Formulaire de l'OFII (remis avec le visa le cas échéant)
- Attestation d'assurance
- Pièce d'état civil

! Ne pas oublier le formulaire de l'OFII (obligatoire pour valider le visa après l'entrée en France)

CALENDRIER

SEMESTRE 1 :

Septembre - décembre

Vacances :

Toussaint 1 semaine

Noël 2 semaines

Examens :

mi décembre

SEMESTRE 2 :

Début janvier-fin juin

Vacances :

Hiver 1 semaine

Printemps 1 semaine

Examens :

Avril-mai

Rattrapages fin juin

NOTATION

Les travaux des étudiants sont évalués sur 20. 0 est le note la plus basse, 20 la meilleure. La matière est validée si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10.

SYSTÈME DE CRÉDITS

• 1 semestre = 30 crédits ECTS

• Le calcul du crédit est basé sur le système européen des crédits (temps de cours, charge de travail personnel, objectifs)

BIEN CHOISIR SES COURS

Dans le dossier de candidature, vous devez déjà faire un choix de cours.

- Aucune obligation de crédits minimum pour les étudiants en échange

- Vous pouvez vous inscrire dans des cours de niveaux différents. Préférez des cours d'un niveau proche du vôtre !

- Description des cours disponible en ligne (www.psychopratt.fr/enseignements/).

Catalogue de cours :

1^{ère} année : <https://www.psychopratt.fr/accueil-1ere-annee/>

2^e année : <https://www.psychopratt.fr/accueil-2eme-annee/>

3^e année : <https://www.psychopratt.fr/accueil-3eme-annee/>

4^e et 5^e année, psychologie clinique : <https://www.psychopratt.fr/accueil-specialite-clinique/>

4^e et 5^e année, psychologie du travail et ressources humaines : <https://www.psychopratt.fr/accueil-specialite-ressources-humaines/>

- Après votre arrivée, vous avez deux semaines pour changer de choix de cours. Votre nouveau choix devra être approuvé par votre université d'origine et fera l'objet d'un nouveau contrat pédagogique.

À SAVOIR :

Vous aurez la possibilité de suivre des cours de français pendant le semestre que vous passerez à l'EPP. Ces cours sont gratuits et peuvent donner lieu à l'attribution de crédits ECTS, en fonction du niveau et du nombre d'heures.

Quelques cours sont dispensés en anglais. La liste est accessible ici : <https://www.psychopratt.fr/accueil-come-and-study-at-epp/>



LES SERVICES DE L'EPP

La carte étudiant



Cette carte peut vous donner accès à des avantages et réduction sur les loisirs, ainsi qu'aux restaurants universitaires.

La bibliothèque

Vous avez accès à la bibliothèque de votre campus. Vous pouvez emprunter livres, tests et DVD. Votre carte étudiant vous donne également accès à d'autres bibliothèques et bases de données.

L'accès au compte étudiant



Cet espace personnel accessible depuis le site de l'école www.psychopratt.fr vous permet de connaître votre emploi du temps, les salles de cours, les rattrapages de cours, et autres informations pratiques. Votre numéro d'étudiant ainsi qu'un mot de passe vous permettront d'entrer sur votre compte.

À FAIRE EN ARRIVANT À L'EPP

- Validation inscription, en présentant :
 - Document identité
 - Attestation assurance
 - Carte CEAM (ressortissants européens) ou formulaire SE410 Q 102 (étudiants québécois)

- Création compte étudiant et carte étudiant, en présentant :
 - 1 Photo

- Inscription bibliothèque
 - **Caution (chèque ou espèces) 125 euros à Paris, 45 euros à Lyon**

- Confirmation choix de cours
 - **contrat pédagogique si changement**

Parrainage



Les étudiants du BDE sont en charge de l'accueil des étudiants en échange. L'étudiant étranger sera confié à un étudiant de l'EPP pour l'aider à découvrir l'école .

Aide psychologique

Chacun des campus dispose d'un lieu de soutien psychologique pour vous aider à faire face aux situations de mal être que vous pouvez traverser et qui pourraient vous empêcher d'avancer sur le plan personnel et universitaire.



Logement

L'EPP ne dispose pas de logements étudiants, mais les étudiants ont accès (et vous aussi) à une plateforme d'aide à la recherche de logement. Rendez-vous sur le site intranet de l'école (<http://intranet.psycho-prat.fr>), onglet «Recherche de logement»

En plus de cette plateforme, voici quelques éléments à connaître :

a/ Le site du CNOUS LoKaviz référence toutes les offres de logement étudiant dans le parc privé : <https://www.lokaviz.fr/>

b/ En tant qu'étudiant vous avez droit à une aide au logement : regardez les conditions et faites la demande en ligne sur le site de la CAF : <http://www.caf.fr/allocataires/actualites/2017/aide-au-logement-etudiant>

c/ Beaucoup de propriétaires de logement demandent des cautions au futur locataire. Pour les étudiants qui n'ont pas de garants personnels, l'Etat a mis en place la Caution Etudiante : <http://www.lokaviz.fr/n/a-qui-s-adresse-la-cle/n:473>

Santé

La sécurité sociale est OBLIGATOIRE pour tous.

Vous devez vous inscrire sur le site dédié à l'accueil des étudiants, afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé à votre arrivée en France.

<https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>

Vous devrez fournir des justificatifs de votre identité, de votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, de votre relevé d'identité bancaire (RIB), d'une pièce d'état-civil, d'un titre de séjour régulier.

Pour les ressortissants de pays européens et les étudiants québécois, il existe des procédures particulières. Cf le site indiqué ci-dessus.

Transports

L'École est accessible par les transports en commun (métro ou bus).

PARIS : Métro ligne 4, 6, 12 et 13

LYON : Métro Ligne A, tram ligne 1

Il existe des forfaits étudiants pour payer les transports moins chers.

PARIS : <http://www.ratp.fr>

LYON : <http://www.tcl.fr>

Vous préférez le vélo ?

Vous pouvez vous abonner aux services publics de location de vélos :

PARIS : www.velib-metropole.fr/

LYON : www.velov.grandlyon.com

Assos étudiantes et réseaux sociaux EPP

L'EPP et ses assos sont présentes sur Facebook :



La page EPP :

@psychologuespraticiens

Le groupe fermé **BDE EPP PARIS** (Bureau des étudiants)

Consultez les sites de la ville dédiés aux étudiants :
www.lyoncampus.info/
www.paris.fr/etudiants





ÉCOLE DE PSYCHOLOGUES PRATICIENS

PARIS :

23, RUE DU MONTPARNASSE

75006 PARIS

+33 1 53 63 81 89

LYON :

71, RUE MOLIERE

69003 LYON

+33 4 72 61 97 07